

Depuis l'an dernier, l'UNSS ne rend plus le certificat médical obligatoire pour pratiquer une activité dans le cadre de l'association sportive du collège. Nous avons dit "Bonne nouvelle" car moins de papiers à demander et à récolter mais suite à l'assemblée générale de l'UNSS, il a été soulevé des réticences du fait de l'absence de certificat médical

- en terme de responsabilité
- en terme de santé (la visite médicale permettait de faire le point et de mettre en évidence les difficultés si elles existaient)

Ces réticences, les enseignants ne sont pas seuls à les avoir puisque le Département propose à tous les collégiens (10-16 ans) inscrits à l'AS dans un établissement des Bouches du Rhône des bilans de santé complets avec électrocardiogramme, consultation diététique, évaluation psychologique, consultation morphologique.

Afin de

- détecter des troubles ou contre-indications et de sécuriser ainsi votre pratique sportive. -Tester les capacités physiologiques et musculaires,
- Prévenir les blessures
- Prévenir et alerter les jeunes sur les pratiques dopantes.
- Améliorer son hygiène de vie quotidienne, sa préparation physique et son entraînement

Les visites sont entièrement financées par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône

et auront lieu au centre de médecine du sport de Martigues après inscription préalable auprès des enseignants d'EPS qui pourront solliciter cette visite (fonction du nombre d'élèves souhaitant en bénéficier)

Nous vous demandons donc de remplir le coupon ci dessous en indiquant votre choix pour que nous inscrivions votre enfant dans notre association sportive

## Inscription UNSS de l'élève

Nom:

Prénom:

Classe:

Activités UNSS:

Représentant légal : Nom:

Prénom:

Entourer votre choix (un seul)

- je ne fournis pas de certificat médical
- mon enfant a une licence en club civil ; je joins la photocopie de la licence
- je fournis un certificat médical suite à la visite chez le médecin traitant
- j'inscris mon enfant pour qu'il fasse la visite organisée par le département des Bouches du Rhône à Martigues

Fait à ..... le .....

Signature du représentant légal